



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-Finlande-veut-un-rapport-sur-le>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La Finlande veut un rapport sur le chantier de l'EPR**

13 août 2008

La Finlande veut un rapport sur le chantier de l'EPR

L'autorité finlandaise de sûreté nucléaire (STUK) a annoncé mercredi un réexamen des normes de sécurité utilisées pour la construction du premier réacteur EPR du pays après la publication d'un rapport de Greenpeace émettant des doutes sur les travaux de soudure réalisés sur le site.

STUK a rejeté les accusations de l'organisation de défense de l'environnement selon lesquelles des irrégularités auraient été commises lors de l'approbation d'éléments de la structure stratégiques pour la sécurité, tout en ajoutant qu'un audit rapide d'autres travaux de soudure du projet allait être lancé.

"Le ministère va très vite nous commander un nouveau rapport sur ce point et nous comptons y répondre d'ici à la fin de la semaine prochaine", a déclaré à Reuters Petteri Tiippana, directeur adjoint de STUK. Le réacteur en cause, qui sera le cinquième implanté en Finlande mais le premier de type EPR (eau pressurisée de nouvelle génération) à être construit dans le monde, doit être exploité à partir de 2011.

Le projet - Olkiluoto 3 - a déjà pris deux ans de retard et un incendie s'est déclenché fin juillet sur le chantier. Selon Tiippana, le respect des normes de sécurité d'un bout à l'autre du processus incombe à la fois à l'opérateur finlandais, Teollisuuden Voima (TVO) et au français Areva, qui construit le réacteur avec Siemens.

Contrairement à ce qu'affirme Greenpeace, Tiippana estime toutefois que le travail de soudure n'est pas en cause. "Les soudures importantes en matière de sécurité dans les structures de béton sont bien réalisées - il n'y a pas de lacunes dans les procédures en matière de soudure, dans la qualification des soudures et dans les soudures elles-mêmes", a-t-il dit.

AREVA DIT AVOIR CORRIGE LE TIR "(Celles) qui ont une importance sur le plan de la sécurité sont bien faites et acceptables et les inquiétudes soulevées par Greepeace sur les procédures en matière de soudures ne sont pas correctes", a ajouté le directeur adjoint de l'autorité finlandaise de sûreté nucléaire. Une responsable de Greenpeace, Lauri Myllyvirta, a toutefois déclaré par la suite que le rapport de son organisation mentionnait des soudures destinées à supporter des charges, qui sont du ressort de la STUK.

Areva a déclaré de son côté dans un communiqué que le consortium en charge de la construction du

réacteur s'étonnait des commentaires de la STUK. "Les questions d'organisation du chantier font l'objet d'un échange permanent entre le consortium et STUK. Le consortium a pris en compte à l'hiver 2007-2008 les remarques faites par cet organisme au sujet des soudures.

Il les a répercutées au sous-traitant concerné, Bouygues. Celui-ci a pris les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences de l'autorité de sûreté finlandaise", a indiqué le groupe. "La qualité des travaux physiques et la qualité des produits ne sont pas en cause", a ajouté Areva. Bouygues s'est pour sa part refusé à tout commentaire.

Martin Landtman, responsable du projet chez l'opérateur finlandais TVO, a déclaré à Reuters que les travaux étaient menés dans le respect des réglementations en matière de sécurité. Dans le rapport de Greenpeace, le physicien nucléaire Helmut Hirsch affirme que la procédure à suivre pour les travaux de soudure sur la structure en acier, construite par Bouygues pour le compte d'Areva, n'a été approuvée qu'après le début des travaux.

"Des spécifications ont été approuvées et utilisées sans le feu vert d'une tierce partie", peut-on lire dans le rapport. "La construction du réacteur nucléaire s'est déroulée pendant des années selon une procédure qui ne respecterait pas la réglementation requise pour les maisons ordinaires", a ajouté Lauri Myllyvirta.